

Velaine en Haye

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

N° 2 • JANVIER 2010



**RÉNOVATION
ET EXTENSION
DE LA MAIRIE**

voir page 7

en bref...

► LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LES CHIENS DANGEREUX

La survenance régulière d'accidents graves, parfois mortels, causés le plus souvent par des chiens dits d'attaque ou de défense, a conduit le Ministère de l'Intérieur à compléter et à améliorer le dispositif de prévention et de protection relatif aux chiens dangereux. La loi du 20 juin 2008 rend obligatoire l'obtention, avant le 31 décembre 2009, d'un permis de détention pour les propriétaires ou les détenteurs de chiens des catégories 1 et 2. Plus d'informations sur le site de Velaine-en-Haye.

► FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Le recensement militaire : c'est une démarche administrative, à caractère obligatoire, qu'effectue chaque français dès l'âge de 16 ans. Sont concernés tous les hommes et jeunes femmes (nés à partir du 1^{er} janvier 1993) ayant la nationalité française.

Comment se faire recenser ? Il suffit de se présenter à la mairie muni de son livret de famille, de sa carte d'identité ou de son passeport et d'une pièce justificative de domicile de moins de 3 mois. Une attestation de recensement est remise aux intéressés. La présentation de ce document sera nécessaire pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat...) ainsi qu'au permis de conduire (auto et moto). Les jeunes recensés participeront ensuite à une journée d'appel de préparation à la défense.

► LE SAVIEZ-VOUS ?

Les sacs de recyclage sont à retirer aux ateliers municipaux.

► MAIRIE

- du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
 - le samedi de 8h00 à 11h30
- 03 83 23 21 58 • mairie@velaine-en-haye.fr

► MENTIONS LÉGALES

Bulletin municipal d'informations • janvier 2010
Directeur de la publication Roda Bounaceur
Siège social Mairie de Velaine-en-Haye
Comité de rédaction Marie-José Bouguerdj • Roda Bounaceur • Aude Christophe • Sandrine Deville • Karine Giudici • Luc Leclerc • Marc Monteil • Philippe Morenvillier • Jean-Marc Oudot • Marie-Christine Poirier
Dépôt légal numéro 346 • **Impression** Dohr
Imprimé sur papier écologique
Ligne graphique & mise en page Péhel Créations
Photos ville de Velaine-en-Haye ou associations velainoises, sauf autres indications de copyright

www.velaine-en-haye.fr

Velaine en Haye

SOMMAIRE

EN BREF...	2
SOMMAIRE	2
ÉDITORIAL	3
ZAC HERBUE CHALIN	4
DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE, LE GROUPE SCOLAIRE GEO CONDÉ BOUGE !	5
ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS	5
MAISONS FLEURIES 2009	6
LE REPAS DES SENIORS	6
DU CÔTÉ DES FINANCES	7
ANIMATION DU VILLAGE	7
LE POINT SUR LES TRAVAUX	8
INAUGURATION DE LA MAIRIE	9
PREMIER CONSEIL DANS LA MAIRIE	9
INAUGURATION DU SITE INTERNET : WWW.VELAINE-EN-HAYE.FR	10
TRIBUNE LIBRE : LE SYNDROME D'ASPERGER ? JAMAIS ENTENDU PARLER...	11
INFORMATIONS DIVERSES	12
AGENDA DES MANIFESTATIONS 2010	12

Chères Velainoises, chers Velainois,

Que s'est-il passé à Velaine en Haye cette année ?

Tout d'abord le recensement de la population qui me permet de vous annoncer une population municipale de 1580 habitants. Nous devrions certainement dépasser le cap des 2000 habitants lorsque la ZAC Herbue Chalin sera terminée.

Ensuite se sont tenues des réunions importantes :

- le jeudi 30 avril a eu lieu une réunion publique portant sur le mur anti-bruit qui sera réalisé sur notre commune courant de cette année, suite aux 2,2 millions d'euros obtenus dans la cadre du plan de relance national.
- le vendredi 20 novembre une réunion concernant la présentation du nouveau site internet de Velaine-en-Haye : en complément du nouveau logo, l'image de notre commune se veut plus dynamique.



S'il fallait retenir deux événements citoyens et festifs parmi tous, nous nous rappellerons :

- du mardi 12 mai, date à laquelle notre village a eu le privilège d'accueillir le Président de la République,
- du samedi 19 septembre qui a marqué un grand cap dans l'histoire de la commune avec l'inauguration de la nouvelle mairie.

Sur un point de vue plus politique et urbanistique, il est nécessaire de faire le bilan sur les dossiers importants :

- la préservation du Massif de Haye : nous avons abouti à un périmètre de protection de la forêt de Haye qui conforte notre vision environnementale de qualité. Nous ne souhaitons pas « d'une forêt bétonnée » à Velaine-en-Haye.
- la ZAC Herbue Chalin, dossier épineux sur lequel vous trouverez tous les détails dans ce bulletin.

Que se passera-t-il à Velaine en Haye en 2010 ?

Des provisions anticipées nous permettront de poursuivre la consolidation de notre urbanisme : l'achat des 40 ha de la zone goniométrique et de son pavillon au Ministère de la Défense (terrain situé en sortie de village, sur la gauche, en direction de Sexey) est finalisé. Cet espace agricole renforcera la qualité rurale de notre commune.

Nous aiderons dans leurs démarches les 65 entreprises de la zone d'activité du parc de Haye à tenter de devenir propriétaire de leur foncier, propriété actuelle de l'Etat. Cette demande remonte à 30 ans.

Malgré un budget contraint, notre sécurité n'a pas de prix. Aussi cette année devrait voir l'installation de ralentisseurs type plateaux sur le chemin de la poste. Cela sera bon pour le confort des riverains, ainsi que pour la sécurité des piétons et des cyclistes de tous âges.

Il sera nécessaire de réaliser l'agrandissement de la cantine ainsi que l'extension du cimetière et la mise en place d'un columbarium. Nous avons prévu également d'ouvrir une médiathèque (prêts de livres, CD et DVD) dans les locaux actuels de la maison des jeunes.

Chers amis, permettez-moi, avec beaucoup d'émotion, en associant tous mes collègues du Conseil Municipal, de vous souhaiter très sincèrement, à vous, à vos familles, à vos proches, une excellente année 2010, pleine de joie, de bonheur, de santé dans notre village. Que cette année voie l'accomplissement de tous vos objectifs ! Quant à nous, élus, notre objectif est clair : être toujours plus à votre service pour un plaisir partagé à Velaine-en-Haye.

Mais la route est encore longue. Alors, comptez sur nous pour remettre chaque jour notre travail sur l'ouvrage en nous appropriant aussi la citation de Georges Sand :

« Les déceptions ne tuent pas et les espérances font vivre ».

À toutes et à tous bonne année 2010 ! Très cordialement.

Le Député-Maire,
Philippe Morenvillier

Ensemble pour avancer !

ZAC Herbue Chalin



2009 a été une année où nous avons dû nous employer à faire respecter, avec une grande fermeté, la qualité d'urbanisme que nous souhaitons sur ce secteur de la commune et le contrat qui avait été signé en 2007, sous la précédente municipalité, après quatre années d'études.

Il n'est pas évident de tomber sur un aménageur qui ne respecte pas le contrat qu'il a signé. Cet aménageur décide unilatéralement et malgré notre refus strict, divise les parcelles par deux, augmente le nombre de parcelles de 50% et vend des parcelles de 400m² au lieu des 900 m² prévus.

J'en profite pour remercier toutes les Velainoises et tous les Velainois, fort nombreux, qui nous soutiennent et nous encouragent au quotidien pour défendre l'urbanisme de notre commune.

Aussi vous pouvez compter sur notre totale détermination pour faire respecter le contrat signé et la vision qualitative de notre village.

C'est dans les moments durs que l'on voit les hommes forts.

Non, l'urbanisme à Velaine-en-Haye n'est pas négociable,
Non, nous ne laisserons pas dévisager une partie de notre village pour qu'un aménageur puisse faire des profits colossaux,

Oui à l'accueil de nouveaux habitants à Velaine-en-Haye, mais dans les meilleures conditions !

Sur ce lourd et long dossier, notre objectif est désormais sur 2010, de trouver une juste porte de sortie équilibrée en matière d'urbanisme et de finances.

Sur un point de vue financier, cet aménageur après analyse du contrat signé sous l'ancienne Municipalité, nous demande devant la justice, la bagatelle de 3 millions d'euros, ce qui représente dix années d'auto investissement dans notre budget, pour finaliser les travaux sur lesquels le contrat les engageait mais qu'ils estiment non dus.

Suite à un ultime entretien avec le PDG de la Saflor le 22 janvier 2010, je ne désespère pas de trouver une médiation pour pallier certaines carences du contrat signé en son temps.

*Philippe Morenvillier
Député-Maire*



Depuis la rentrée de septembre, le groupe scolaire Geo Condé bouge !

L'ouverture d'une 4e classe a permis d'accueillir un nouveau maître, monsieur Laurent Duval, qui a pris en charge la classe des CM1/CM2. Nous lui souhaitons tous une parfaite réussite dans son travail. Il aura la rude tâche, comme tous les enseignants, de donner à chaque élève les clés du savoir et les repères de la société dans laquelle il grandit.

Les manifestations au cours du 1er trimestre se sont enchaînées :

Les CE1 de madame Aubriet ainsi que les 2 classes de maternelle se sont rendus à Lucey afin de cueillir du raisin dans les vignes. Cette journée « vendanges pédagogiques » a été l'occasion pour les enfants de découvrir la fabrication du jus de raisin et du vin. Divers ateliers furent proposés : atelier du goût, atelier « foulage du raisin avec les pieds », atelier « outils d'époque ». Les vendangeurs en herbe se sont régalés tout au long de cette étonnante journée.

Les élèves de tout le groupe scolaire pratiquent l'allemand depuis la petite section de maternelle.

Ainsi, diverses manifestations sont en rapport direct avec ce pays. La fête de la Saint-Martin avec son défilé aux lampions a attiré une foule nombreuse. La musique celtique a fort bien accompagné les petites lanternes dans la nuit ; beaucoup d'émotions pour ce spectacle. La traditionnelle Schultute s'est déroulée en présence de tous les enfants de l'élémentaire. Les CP ont fièrement reçu un cornet rempli de surprises préparé par les plus grands. Rituel apprécié qui permet aux petits d'entrer dans l'apprentissage de la langue allemande.



Outre-Rhin, la nourriture est très différente de la nôtre. Au cours de la semaine du goût, les papilles gustatives des petits élèves se sont développées grâce à un petit-déjeuner composé

de spécialités allemandes : Brötchen, Bretzel et Swarzbrot (pains), Wurst (charcuterie), Saft (jus de fruits), Musli étaient au menu.

Dans le cadre d'un parcours historique, les classes de CE2, CM1, CM2 ont effectué 2 visites ; l'une à Darney au centre de la préhistoire et l'autre sur le site gallo-romain de Grand. Ces 2 sorties ont permis d'appréhender la réalité de la vie de nos lointains ancêtres.

Les classes de CP et CE1 ont visionné Le Petit Nicolas au Royal Saint-Max.



Après cette sortie, c'est le grand saint Nicolas qui a rendu visite aux enfants des écoles. Coiffés de leur mitre, les maternelles l'ont accueilli, non sans

appréhension pour certains.

Les marchés de Noël, plus chatoyants que jamais, ont attiré beaucoup de parents.

► Élection du conseil municipal d'enfants

Les enfants de CM1 de l'école élémentaire ont voté « comme les grands » pour élire 4 de leurs camarades au Conseil Municipal d'Enfants (CME).

Au 2e tour et à la majorité, ont été élus : Amélie Barret, Théo Bounaceur, Soufiane Cacheux, Emma Lazarus. Ils représenteront leurs camarades, participeront à la notation des maisons fleuries, seront présents à diverses manifestations (certificat d'études, bourse aux jouets, vide-grenier...).

Le CME a pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté. Le CME est un lieu de discussion, de réflexion, de propositions et d'actions pour les jeunes Velainois. La démocratie s'apprend dès le plus jeune âge : les jeunes élus du CME découvriront le fonctionnement d'une collectivité, la pratique de la réflexion, de la confrontation des idées, de la prise de décision et de la participation active à la vie communale.



Amélie Barret, Emma Lazarus, Théo Bounaceur, Soufiane Cacheux

Maisons fleuries 2009

Le 20 juin, sous un magnifique soleil, notre joyeuse équipe du CME s'est retrouvée pour participer à la notation des 18 participants au concours des maisons fleuries.

Durant plus de 2 heures, notre plan à la main, nous avons parcouru à bicyclette tout notre village, du lotissement de Haut de Pierre Croix, au vieux village, en passant par le relais.

Les enfants se mettant en binôme pour la notation, nous avons visité des jardins et y avons découvert mille trésors, des palettes de fleurs aux couleurs éclatantes, de multiples variétés, des senteurs plus enivrantes les unes que les autres. Nous avons rencontré des Velainois passionnés par l'embellissement de leurs espaces verts et la joie de la faire partager aux autres.



À l'issue de cet après-midi riche en surprises, nous avons comptabilisé les scores, et après quelques mois d'attente, les résultats ont été



annoncés en automne lors d'une sympathique soirée.

Les gagnants de ce « cru » 2009 sont : Jean-Paul Herman en 1^{re} place, qui se voit attribuer un bon d'achat de 60 €, en 2^e place Patricia Jacques (45 €), en 3^e place Yolène Vallance (30 €).

7 autres participants remportent un bon d'achat de 15 € : Jean-Claude Bigorne, Colette Grandgirard, Françoise Rohr, Rachèle Leclerc, Christian Gelin, Alain Delvert, Elisabeth Piat.

Tous les participants ont reçu un diplôme et un bouquet de fleurs.

Nous vous remercions tous et vous encourageons dans votre démarche, et espérons que vous serez encore plus nombreux à participer en 2010.

Le repas des seniors

Le dernier repas des aînés organisé par le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) le 15 novembre 2009, cette fois encore, obtenu le satisfecit de tous.

Outre les diverses personnalités (Philippe Morenvillier notre député maire, Jean Loctin notre conseiller général, les conseillers municipaux et les membres du CCAS), les nouveaux couples retraités



ayant atteint l'âge de 60 ans, étaient venus

nombreux se joindre aux plus anciens.

La rose était à l'honneur et se déclinait sous ses diverses appellations, ainsi qu'en décoration pour le plaisir des yeux.

Un grand merci aux personnes qui se sont investies dans cette journée en la rendant la plus attractive possible, et félicitations au restaurateur qui a su recueillir l'approbation de tous.

Au vu des différentes observations concernant le colis des anciens de plus de 70 ans, les bénéficiaires étaient invités par courrier, à donner leur choix au sujet de son attribution et de la distribution.

Ce petit cadeau est toujours le bienvenu pour les fêtes de fin d'année.



Du côté des finances

Suite aux incertitudes qui pèsent lourdement sur la commune concernant son éventuelle participation aux investissements réalisés par la SAFLOR (pourtant négociée par l'ancienne municipalité) pour une somme de 3 millions d'euros, nous avons été dans l'obligation de réviser notre programme de travaux pour les prochaines années (à moins d'un ultime arrangement sans léser les intérêts de la commune).

En 2010, nous avons l'intention de budgétiser, dans la mesure du possible, les travaux suivants :

- Finalité de l'achat des 40 ha de la zone gonio-métrique et de son pavillon au Ministère de la Défense pour un montant de 117.000 € pour la maison et 155.800 € pour le terrain, soit un total de 272.800 € (déjà accepté par délibération du

conseil municipal, à l'unanimité).

- Installation de ralentisseurs type plateaux sur le chemin de la Poste, pour un montant de 80.000 €
- Extension de la cantine rendue nécessaire par la fréquentation de plus en plus importante des enfants pour environ 170.000 €
- Extension du cimetière et mise en place d'un columbarium : 100.000 €

En ce qui concerne le fonctionnement, le budget primitif communal 2010 sera calculé au plus juste, afin de ne pas augmenter les impôts locaux, comme nous nous y sommes engagés (hormis l'indexation sur le coût de la vie).

Voilà nos prévisions pour cette année et les années suivantes, en espérant que nos aléas financiers s'arrangeront au mieux.

Animation du village

Cette année encore, les bénévoles du Comité des Fêtes et d'animation du village ont œuvré pour dynamiser la vie de notre commune.

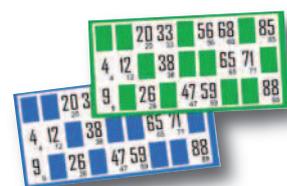


Si certaines manifestations font désormais partie des incontournables (loto, vide-grenier, soirée beaujolais...), d'autres font l'objet d'une réflexion. En effet, devant une forte demande, la deuxième bourse aux jouets a été couplée avec la bourse aux vêtements rassemblant plus de 40 exposants dans la salle des fêtes.

D'autres rassemblements ont vu le jour dans le cadre de projets inter-associatifs (feux de la Saint-Jean et Saint-Nicolas). Ce groupement d'as-

sociations (Familles Rurales • APRV • ALC • APCV • Groupe Scolaire Geo-Condé • Accueil périscolaire les P'tits Loups) permet une mutualisation des moyens humains et financiers intéressante. Sur le calendrier 2010 des manifestations (consultable sur le site de la commune), une soirée déguisée sera organisée au printemps par Émilie Blaison aidée par ses pairs du comité des fêtes. Une soirée Théâtre est en cours de réflexion pour l'été prochain.

Nous remercions de nouveau toutes les personnes bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre le tissu associatif.



Le point sur les travaux



L'année 2009 a vu l'aboutissement de plusieurs chantiers entamés par la municipalité précédente.

► Rénovation et extension du bâtiment Mairie

La rénovation et l'extension du bâtiment mairie entrepris au mois de septembre 2007 ont pris fin au début de l'année 2009 avec en point d'orgue l'inauguration le 19 septembre 2009. Notre commission a aussi pris en charge l'aménagement intérieur du bâtiment avec le choix des meubles et de la décoration.

La nouvelle salle du conseil d'une superficie de 60 m² permet aujourd'hui d'accueillir dans un cadre optimal les mariages et les réunions du conseil municipal sous l'œil bienveillant de notre Marianne.

► Aménagement de la place de la Mairie

Afin de mettre en valeur le bâtiment communal, des travaux d'aménagement des abords de la mairie ont également été entrepris : travaux d'adduction d'eau potable, illumination au sol, enfouissement des réseaux, pavage, nouveaux bancs, installation d'une rampe d'accès handicapés à l'église, création de places de stationnement, plantation d'arbres et création de massifs.

Cette opération a été menée en tandem avec la

Communauté de Communes du Massif de Haye, compétente en matière d'enfouissement des réseaux. Une nouvelle configuration de la circulation a été instaurée pour rendre plus fluide le trafic au cœur du vieux village.

► En 2010, plusieurs projets vont être mis à l'étude :

- le cimetière devient exigu et il faut aujourd'hui envisager son extension. Le futur projet comprendra un jardin du souvenir, un colombarium et de nouvelles concessions sur environ 1800m².
- avec la future ZAC et un apport de population conséquent, notre cantine située à côté de la salle des fêtes va nécessiter une extension pour pouvoir accueillir de nouveaux petits Velainois. Ce projet va faire, dans un premier temps, l'objet d'un appel d'offre pour choisir un architecte qui nous conseillera pour ce projet de grande ampleur, avec une ouverture prévue à la rentrée scolaire de 2011.

► Rude Hiver

Un coup de chapeau particulier à l'équipe technique communale qui, en période hivernale, œuvre jour et nuit pour que les Velainois puissent se déplacer au mieux à pied comme en voiture.

Pour info, le coût d'un salage sur le village est estimé à 500 € de matière première (le CD90 et la RD400 sont à la charge du Conseil Général).

Inauguration de la Mairie

Le 19 septembre 2009, par une journée ensoleillée, notre Député-Maire Philippe Morenvillier a inauguré officiellement la nouvelle Mairie de notre village.

Ce projet, initié en 2002 par la précédente municipalité, a donc été présenté à la population, rassemblée rue de l'Eglise, en présence de personnalités (préfet, sous-préfet, parlementaires, représentants du conseil régional et général, maires des localités avoisinantes, élus...) et d'acteurs économiques du secteur, réunis autour de Nadine Morano, secrétaire d'état chargée de la famille et de la solidarité.



Une ambiance festive enrichie par un groupe de jazz

«Pivot de la vie communale, géographiquement la mairie devait rester au milieu du village, face à l'église. Si la question de déplacer l'édifice près de l'école a été soulevée, la volonté de conserver cette tradition a été respectée », évoque, avec satisfaction, Philippe Morenvillier au moment où il détaille les spécificités et qualités de ce nouvel espace de travail et de communication, moderne et convivial. Coté chiffre, sans rentrer dans les détails techniques, cette mairie va coûter moins d'un euro par mois, par Velainois, sur une cinquantaine d'années !

L'assemblée, très souriante et visiblement conquise s'est dirigée avec plaisir, vers les tables nappées de vert et de blanc où le pot de l'amitié leur tendait les bras.

► Premier conseil dans la Mairie

Après le temps des déménagements, des inaugurations, des célébrations de mariages, vient le temps des conseils municipaux. C'est ainsi que l'équipe municipale a pu inaugurer la nouvelle salle. Grande table, fauteuils confortables, salle spacieuse, elle permettra au nombreux Velainois de pouvoir assister aux séances du conseil municipal dans les meilleures conditions.



Inauguration du site internet www.velaine-en-haye.fr



Inaugurer un site internet peut paraître étrange à certains. Alors pourquoi avons-nous souhaité donner à cette présentation un caractère un peu solennel ?

Plusieurs raisons à cela :

Tout d'abord, et vous avez pu le constater, nous avons souhaité élaborer un site « accessible ». Un maximum d'informations classées par catégorie et facilement repérables. L'internaute peut aisément naviguer sur les pages et accéder directement à l'information désirée.

D'autre part, ce site est un outil désormais incontournable pour nos concitoyens. On y trouve tous les services et missions dévolus à notre commune. Ce site s'articule autour des 5 axes suivants :

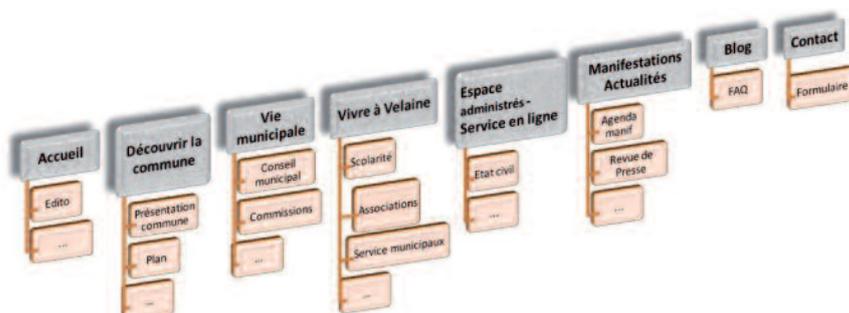
- **Découvrir la commune** : En naviguant chacun pourra en savoir plus sur les charmes et spécificités de notre région, ...
- **Vie Municipale** : des délibérations municipales aux demandes de subventions pour les associations, tout sur la vie municipale ...
- **Vivre à Velaine en Haye** : la vie scolaire, les informations des différentes associations, la cantine, les assistantes maternelles, toutes les bonnes raisons de vivre à Velaine ...
- **Espace administrés - Service en ligne** : une carte d'identité, un acte de naissance, louer la salle des fêtes, cet espace est dédié à cela ...
- **Manifestations - Actualités** : cette rubrique est un accès aux différentes manifestations organisées

sur notre commune, on peut également prendre connaissance des différentes informations et actualités sur Velaine en Haye ...

Enfin, la réalisation de ce nouveau site constitue un des axes du projet de communication, dans l'objectif d'améliorer notre lisibilité et de faciliter les démarches des velainois. Ce site est une vitrine qui contribue à valoriser l'image de Velaine-en-Haye. Il est le reflet des efforts que les membres du conseil municipal font quotidiennement pour moderniser notre commune.

Avant sa mise en ligne, plusieurs mois de travail ont été nécessaires entre le concepteur développeur du site, membre bénévole du conseil municipal, et notre commission communication. Tous les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel de la commune de Velaine-en-Haye ont participé à l'élaboration du site par la rédaction d'articles et la réalisation de documents spécifiques à chaque service. Mais le travail n'est pas fini. Pour rendre le site réactif et dynamique, les rubriques actualités doivent être mises à jour quasi quotidiennement. Cela demande donc aux personnes chargées de cette mise à jour un travail régulier.

Si l'installation de ce site était une tâche « longue et difficile », ce qu'il nous reste à faire l'est encore plus. Il faudra le faire vivre et nous comptons sur vous tous pour nous communiquer les manifestations que vous envisagez de réaliser afin que nous transmettions au plus vite aux Velainois les informations qu'ils attendent. Un beau challenge pour Velaine !



Le syndrome d'Asperger ? jamais entendu parler...

► Le mot de l'association « Asperger Lorraine »

Les objectifs de l'association « Asperger Lorraine », qui rassemble des familles d'enfants Asperger et des Aspies adultes des quatre départements lorrains (le terme « Aspie » étant le diminutif couramment utilisé pour désigner les personnes présentant le syndrome d'Asperger) sont multiples. Avant tout, il s'agit de rassembler et de faire se connaître les familles qui peuvent, au sein d'un groupe de parole, exprimer leurs difficultés, leurs interrogations et leurs doutes sans crainte d'être jugées. Dans l'association, des liens se sont très vite tissés entre des adolescents Asperger qui, au quotidien, n'ont pas d'amis et attendent maintenant avec impatience les réunions mensuelles pour se retrouver.

Il est nécessaire aussi que l'association œuvre pour faire connaître le syndrome d'Asperger, en particulier aux professionnels en contact avec la petite enfance afin qu'ils puissent alerter les parents le plus tôt possible sur le comportement « bizarre » de l'enfant, sur lequel les parents ne portent pas toujours un regard objectif. Les enseignants, les puéricultrices sont en effet les personnes les plus à même de pouvoir repérer, chez le jeune enfant en contact avec les autres, des difficultés notoires au niveau de l'interaction sociale et de la communication réciproque. Plus les troubles sont repérés tôt, moins le diagnostic est tardif et plus le suivi peut se mettre en place rapidement.

Une autre priorité de l'association est de sensibiliser le monde des entreprises. Combien de jeunes adultes autistes Asperger, en effet, se sont vu refuser un emploi malgré leurs grandes compétences (bonnes capacités intellectuelles et qualités telles que la rigueur, la fiabilité, l'ordre et la ponctualité) pour le travail proposé. Tout se joue lors de l'entretien d'embauche, et on sait combien il est compliqué pour un Aspie de comprendre des questions et d'y répondre au vu de toutes les difficultés énoncées ci-dessus par le psychiatre. L'association « Asperger Lorraine »

travaille sur un projet d'accompagnement à l'emploi pour aider les personnes Asperger qui sont à la recherche, et souvent depuis fort longtemps, d'un travail.

Par le biais de conférences et de débats, le grand public peut aussi être informé. Il portera ainsi peut-être un autre regard sur cette forme d'autisme dont on commence à parler, mais pour laquelle beaucoup de chemin, en France, reste à parcourir.

Valérie MEROU
présidente d'Asperger Lorraine

Association ASPERGER LORRAINE
Présidente Valérie MEROU - tél. 03 83 23 39 10
Velaine en Haye
Adresse mail asperger.lorraine@sfr.fr
Site internet asperger.lorraine.free.fr/

► Aspiday : 5 et 6 février 2010

L'association Asperger Lorraine propose une conférence-débat gratuite sur le syndrome d'Asperger le vendredi 5 février à la Salle des Fêtes à 20h30. Le lendemain, outre les nombreuses activités et interventions à la Salle des Fêtes et à la Maison des Associations, un spectacle de marionnettes sur le sujet sera proposé aux enfants à l'école Géo Condé (séances à 10h30, 11h, 13h30 et 14 h, entrée libre). **Venez nombreux le samedi à 15h00 pour la cérémonie officielle de clôture.**

"Eloi est en grande section de maternelle. Zoé remarque tout de suite qu'il est différent. Avec l'aide des adultes, elle va tout faire pour essayer de le comprendre et de l'aider".



Informations diverses

► RECENSEMENT 2009

■ Population municipale : 1476

■ Population à part (personnes ayant leur résidence habituelle dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune) : 104

■ Population Totale : 1580

► DÉCÈS

■ Valérie BEGIN née DEMARQUEZ	11 janvier
■ Maurice GERARD	12 février
■ Guy BLOT	13 février
■ Suzanne PHILIPPE née DROUIN	2 juin
■ SophieFRUGIER	12 juillet
■ RenéPAIOLA	27 août
■ Denise COLSON née ANDRES	16 septembre

► NAISSANCES

■ Victoire MORENVILLIER	9 janvier
■ Lilly BONVAUX	10 janvier
■ Manon NOWAK	20 février
■ Lucas MAUVIÈRES	8 septembre
■ Émilien CLAUDY	25 octobre
■ Justine BAUSCH	17 novembre
■ Elina FRANÇOIS	28 novembre
■ Pol GAUTHIER	30 novembre
■ Yaëlle ARMAND	1 ^{er} décembre

► MARIAGES

■ Serge DE VEENE et Catherine OLIVIER	8 août
■ Romain BIDAULT et Guilaine MALLET	22 août
■ Dominique DE MIRANDA et Mélanie SAINTOT	29 août
■ François BECKER et Elodie HARMAND	26 septembre
■ Jean JOUANNEAU et Josiane THIRIET	24 octobre

► AGENDA DES MANIFESTATIONS 2010

■ samedi 30 janvier	soirée loto
■ samedi 27 mars	soirée cabaret
■ vendredi 30 avril	soirée théâtre
■ dimanche 2 mai	rallye promenade
■ dimanche 9 mai	vide grenier et marché gourmand
■ samedi 12 juin	soirée années 80
■ samedi 19 juin	soirée danse de salon
■ samedi 26 juin	feux de la St Jean
■ samedi 17 juillet	feu d'artifice
■ samedi 9 octobre	soirée loto
■ samedi 23 et dimanche 24 octobre	Génération Sci-Fi l'Expo
■ samedi 12 novembre	soirée jazz
■ samedi 20 novembre	soirée thématique
■ dimanche 28 novembre	bourse aux jouets et aux vêtements
■ samedi 4 décembre	Saint Nicolas
■ samedi 4 et dimanche 5 décembre	Téléthon

Merci aux associations organisatrices :
Comité des Fêtes • AFR • ALC • APL • APRV • SCI-FI